



Préserver

le rôle des genêts



et son habitat :
les prairies inondables



Le râle des genêts

un oiseau aux moeurs discrètes

Le râle des genêts était jadis commun dans les prairies jusque dans les années 1950. Puis, on a observé une progressive raréfaction qui s'est accentuée à partir des années 1980. Jusque là, les éleveurs apercevaient souvent, lors des fenaisons, les adultes et les poussins de couleur noire se faufiler à travers les herbes.

Il était aussi appelé «Roi des cailles» par les chasseurs, probablement du fait de son habitude à migrer avec les cailles, plus petites que lui.



Comment l'identifier ?

On l'identifie le jour, à ses ailes rousses et ses pattes pendantes quand il décolle à côté du tracteur. La nuit, de mai à juillet, on entend le chant rapeux «crex-crex» des mâles, émis pour attirer les femelles et défendre leur territoire.

Comment se reproduit-il ?

De mai à juin, la femelle pond de 7 à 12 œufs dans un nid sommaire au sol. Les poussins au duvet noir éclosent de 16 à 19 jours plus tard (début juin à début juillet) et s'envolent au bout de 30 à 35 jours (à partir du 10 juillet et jusqu'à fin août pour les pontes de remplacement).



Fiche d'identité

Alimentation : c'est un oiseau omnivore. Il consomme surtout des invertébrés (insectes du type criquets, sauterelles, mouches...).

Migration : migrateur, il passe l'hiver au sud de l'Afrique et fréquente notre région d'avril à septembre.

Statuts : il est « quasi menacé » au niveau mondial et « en danger » en France et en Champagne-Ardenne. C'est une espèce protégée en France (arrêté du 17.04.1981 modifié) et en Europe (annexe I de la Directive Oiseaux, annexe II des conventions de Berne et de Bonn).

Famille : Rallidés

Dimensions
Envergure : 41-50 cm

Longueur totale : 24-29 cm

Poids : 120-150 g (femelle)
135-200 g (mâle)

Les prairies humides et jachères

des vallées inondables

Propices au rôle des genêts

Les vallées inondables de Champagne-Ardenne couvrent plusieurs dizaines de milliers d'hectares et abritent de nombreuses étendues de prairies de fauche.

Ces prairies constituent le milieu de vie favorable au râle des genêts. Il niche, se déplace, se nourrit, chante et pond bien à l'abri dans la végétation prairiale.



Et favorables à la biodiversité

Les prairies des vallées inondables sont, comme toutes les zones humides, primordiales dans la lutte contre les inondations (régulation des crues), pour la préservation de la ressource en eau (zones de recharge des nappes et dépuración naturelle) et pour le maintien de nombreuses espèces animales et végétales qui font la richesse de ces vallées.



Issues d'anciennes pratiques agricoles adaptées aux crues naturelles et régulières, les prairies de fauche inondables constituent un formidable réservoir de biodiversité. Plus de 180 espèces d'oiseaux, 300 espèces de plantes, des dizaines d'espèces d'amphibiens, de mammifères, de poissons et des milliers d'espèces d'insectes et d'autres invertébrés cohabitent dans ces prairies. Plus de 60 espèces menacées de disparition en France y trouvent encore refuge.

Des milieux de substitution

Dans le contexte de régression des prairies et des fauches de plus en plus précoces, le râle des genêts est contraint de se réfugier dans des milieux de substitution.

Ces habitats correspondent aux jachères dont les superficies ont augmenté depuis la réforme de la PAC (Politique Agricole Commune) de 1992 obligeant à un gel des terres de 10%. Bien que moins favorables, les jachères offrent une couverture végétale suffisante pour permettre à l'espèce de s'y reproduire. Malheureusement, l'Union européenne a annoncé en 2007 la fin du gel des terres. L'avenir du râle des genêts semble ainsi compromis dans certains secteurs si des mesures ne sont pas prises rapidement (voir encadré page 7).



Un milieu en régression...



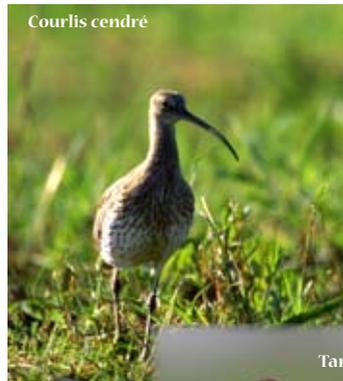
Disparition des prairies

Plus de 50% des prairies humides ont disparu depuis 1960 en France. Des centaines de milliers d'hectares ont été drainés, labourés, plantés en peupliers, transformés en gravière, en zones industrielles. L'urbanisation en zone inondable engendre de graves conséquences pour la sécurité des habitants et des infrastructures.

Drainage et populiculture en zone inondable ne sont guère compatibles avec la gestion durable de la ressource en eau.



Les fauches précoces et la disparition des prairies humides entraînent une chute des populations françaises des oiseaux de prairie depuis 1960.



Courlis cendré



Tartre des prés

Modification des techniques de fauche et fertilisation

Le matériel moderne permet des fenaisons très rapides et parfois très tôt en saison (mai). Les animaux, et plus particulièrement les jeunes, qui ne peuvent fuir, sont détruits (râle, perdrix, lièvre, faon).

Les prairies naturelles comptent jusqu'à 40 espèces de plantes pour 100 m². Mais la fertilisation banalise cette flore à moins de 25 espèces parfois, réduisant aussi les capacités d'accueil pour la faune.

...et un oiseau menacé de disparition

Une menace présente au niveau national

Le râle des genêts est l'un des oiseaux les plus menacés au monde. Ses effectifs ont chuté de 71% entre 1983 et 2006. La France héberge la plus importante population d'Europe de l'Ouest!

La déprise agricole, la disparition des prairies et la destruction des juvéniles (jusqu'à 80 % meurent avant leur envol lors des fauches) entraînent sa disparition.

FRANCE	
Années	Mâles chanteurs recensés
1983/84	1600 - 2200
1998	1140 - 1282
2006	490 - 560

Au niveau régional

Alors qu'en 2005 et 2006, seule une vingtaine de mâles chanteurs était recensée en région Champagne-Ardenne, ces effectifs ont plus que triplé en 2008.

Cependant l'espèce reste menacée et ce nombre élevé pourrait s'expliquer par les fortes inondations qu'ont connues, par exemple, les Basses Vallées Angevines.

Ces inondations auraient entraîné la migration des individus qui habituellement nichaient dans ces vallées vers des secteurs plus favorables.

Les prochains recensements permettront de déterminer si ces populations retourneront dans leurs vallées d'origine ou éliront définitivement domicile dans la région.

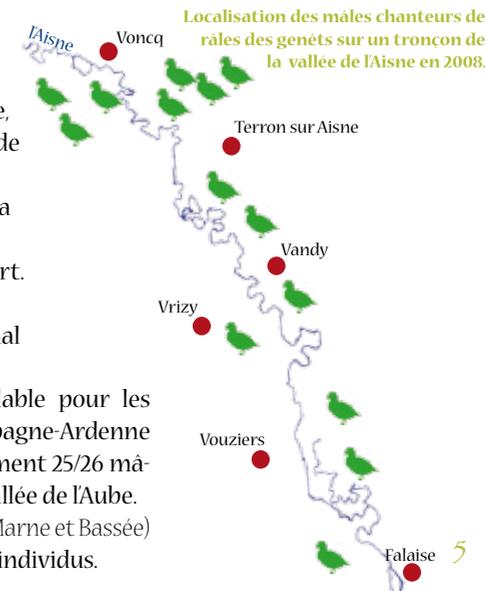
Région Champagne-Ardenne	
Années	Mâles chanteurs recensés
2005	25 - 28
2006	20
2007	62 - 65
2008	85 - 86

Et au niveau local : Vallée de l'Aisne et autres sites témoins

Vallée de l'Aisne	
Années	Mâles chanteurs recensés
1998	26 - 27
2001	8 - 11
2004	0
2008	33

La Vallée de l'Aisne, ancien territoire de prédilection pour le râle des genêts a particulièrement profité de ce report. Ainsi en 2008, 45% de l'effectif régional y était recensé.

Cette progression épisodique est également valable pour les autres zones d'interventions, situées en Champagne-Ardenne (cf. encadré en dos de couverture). On y recensait notamment 25/26 mâles chanteurs en Vallée de Marne ou encore 12 en Vallée de l'Aube. En outre, depuis 5 ans les vallées dites «crayeuses» (Marne et Bassée) sont les sites régionaux accueillant la majorité des individus.



Localisation des mâles chanteurs de râle des genêts sur un tronçon de la vallée de l'Aisne en 2008.

Suivre l'évolution et préserver la biodiversité

des espèces prairiales des vallées inondables

Comptage de nuit

Depuis 2005, la LPO, en partenariat avec l'ANN, le CPIE, le CPNCA et le ReNARD réalise un suivi du râle dans le cadre des ORGFH (Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et d'amélioration de la qualité de ses Habitats).

Ainsi entre fin mai et début juin, à la nuit tombée, ne soyez pas surpris de voir circuler une voiture faisant des arrêts fréquents sur les routes et chemins à proximité des prairies.

A l'arrêt, les phares éteints, ses occupants s'en extraient sans un bruit. Les oreilles tournées vers les prairies, ils guettent ce chant particulier, seul indice qui trahira la présence du râle. Cette veillée s'avère indispensable pour s'assurer du retour de cet oiseau qui ne s'exprime qu'à ces heures tardives.

Les techniques de fauche

La gestion extensive par la fauche ou le pâturage permet depuis des siècles de conserver en état le milieu prairial et contribue au maintien d'une biodiversité remarquable.

Suivre les fauches avec les agriculteurs



Souvent lorsque des râles ont été recensés sur les prairies,

des bénévoles participent au suivi de la fauche, généralement pratiquée par un agriculteur local, afin de déplacer les nids ou les jeunes poussins.



Depuis 2000, 70 éleveurs ont ainsi contribué à la protection du râle des genêts, en déplaçant parfois eux-mêmes des nids.

Les oiseaux peuvent se réfugier dans les haies et les bandes non fauchées.



Bande non fauchée

Lors de la fauche, le maintien d'une bande non fauchée de 10 m de large sert de refuge et d'alimentation pour les adultes et les juvéniles.

Fauche sympa

Faucher du centre vers l'extérieur de la parcelle pour permettre aux adultes et juvéniles (perdre, râle, lièvre...) de fuir vers la périphérie avant le passage de la faucheuse. Cette technique permet de réduire la mortalité des jeunes de 80 à 20 %.

Une vitesse de fauche limitée

Faucher à une vitesse en dessous de 8 km/h permet à la faune d'éviter la barre de coupe de la faucheuse. L'idéal serait même de faucher les dernières bandes en respectant une vitesse de 5 km/h.

Fertilisation raisonnée

Au dessus de 60 unités/ha d'engrais minéral, les diversités floristique et faunistique chutent. Il est donc préférable de limiter les apports entre 0 et 30 unités.

Fauche retardée

Retarder la fauche au 15 juillet afin de laisser aux oiseaux et aux mammifères le temps d'élever leurs progénitures.

Des mesures agro-environnementales en faveur du «Roi des cailles»

Depuis 2007 et la mise en place du nouveau dispositif MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées), il est possible de mettre en œuvre des mesures de protection en faveur de l'espèce en passant des contrats avec les exploitants agricoles. Ces mesures remplacent les CTE* et CAD** et favorisent une gestion extensive des prairies de fauche (retard de fauche, peu ou pas de fertilisation).

Les MAET peuvent être mises en place sur les sites Natura 2000 ou sur les ZAP (Zones d'Action Prioritaires en faveur de la biodiversité). L'exploitant reçoit une aide relative à cette gestion extensive et à la perte financière qui en découle.

En outre, depuis 2009, une nouvelle mesure permet également aux exploitants de mettre en place un couvert en herbe favorable à la faune (broyage à partir du 1^{er} septembre). Elle vise la contractualisation des anciennes jachères diversifiées qui existent encore dans certaines zones de vallée et qui accueillent également la reproduction du râle.

Depuis trois ans, de nombreux contrats ont déjà été signés en Vallées de l'Aisne, de la Marne et de la Voire. En 2008, 80 % des effectifs champardennais ont été recensés soit sur un site Natura 2000 soit dans une ZAP. Ces chiffres sont encourageants mais l'objectif est d'atteindre les 95 % avec des projets de territoires MAET effectifs sur toutes les zones.



ZONES D'INTERVENTIONS & CONTACTS

Confluence Meuse-Chiers - 08

ReNArd - T. 03 24 30 75 98

Vallée de la Bar - 08

ReNArd - T. 03 24 30 75 98

Marais de Corny - 08

ReNArd - T. 03 24 30 75 98

Vallée de l'Aisne - 08

ReNArd - T. 03 24 30 75 98

CPNCA - T. 03 24 30 06 20

Vallée de la Marne - 51

LPO Champagne-Ardenne - T. 03 26 72 54 47

Vallée de l'Aube - 10

LPO Champagne-Ardenne - T. 03 26 72 54 47

Vallée de la Bassée - 10

ANN - T. 03 25 39 19 92

Vallée de la Voire - 10

CPNCA - T. 03 25 92 28 33

Qui sommes-nous?



ANN : Association Nature du Nogentais



CPNCA : Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement

PAYS DE SOULAINES



CPNCA : Conservatoire du patrimoine
naturel de Champagne-Ardenne



LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux



ReNArd : Regroupement des Naturalistes
Ardennais

Nos Partenaires



Directeur de la publication :

Eric Belnot (CPNCA)

Conception :

Mathilde Poulain (CPNCA)

Rédaction & relecture :

CPNCA

ANN

CPNCA du Pays de Soulaines

LPO Champagne-Ardenne

ReNArd

Crédit photo/dessin :

A. Balthazard, P. Bourguignon, Y. Brouillard, J-F Cart,
E. Croset, J-P. Formet, J-M. Lecomte, S. Petit, L-M Préau,
C. Rousselle et R. Thibault.

Impression :

Imprimerie Anciaux

Édité à 2 500 exemplaires - juin 2009